

Association



**9 rue Cler
75007 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013



JÉGARD

CABINET FOUCAT & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

5, RUE DU HAVRE

75008 PARIS

TEL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63

contact@jegard.com - www.jegard.com

ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT

9 rue Cler
75007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 13 juin 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements.

- Le bilan se totalise à 155 837 632 € et fait ressortir un excédent de 87 066 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 66 891 302 € auxquelles il faut ajouter 676 994 € d'engagements à réaliser sur ressources affectées et en produits à 67 504 134 € auxquels il faut ajouter 151 229 € de report de ressources non utilisées.

5, rue du Havre 75008 PARIS – TÉL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63 – contact@jegard.com – www.jegard.com

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et services et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Présentation d'ensemble des comptes :

Nous avons examiné les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents pour les activités contrôlées et vérifié la conformité des écritures comptables avec la réglementation spécifique.

Choix des méthodes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités d'évaluation et d'inscription au bilan des travaux en cours décrits à la note n°5 de l'annexe, ainsi que celles retenues pour leur financement et les garanties reçues.

Procédures de contrôle interne :

Dans le cadre de notre appréciation du contrôle interne, nous avons vérifié la régularité et l'harmonisation du plan de compte à l'ensemble des établissements constituant le périmètre de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes
CABINET FOUCAT et Associés


Catherine SAGE
Associée

P.J : Comptes annuels au 31/12/2013

BILAN ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT

Ensemble des activités (gestion propre et gestion contrôlée)

	PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	24 142 268	23 724 040
	Écarts de réévaluation	2 821 199	2 821 199
	Réserves		
	Report à nouveau	-3 597 741	-2 512 146
	Dette de congés payés et indemnités de départ à la retraite	-2 505 931	-1 863 046
	Amort. Différé	-3 489 498	-3 273 570
	Résultat de l'exercice :	87 066	639 214
	<i>Résultat de l'exercice des structures en gestion directe</i>	<i>-33 488</i>	<i>-597 498</i>
	<i>Résultat de l'exercice des établissements sous gestion contrôlée</i>	<i>120 554</i>	<i>1 236 711</i>
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise	18 865 942	18 841 828
	Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	4 372 049	3 269 246
	Dépenses rejetées	-260 798	-521 979
	Réserves :		
	- pour investissement	9 546 484	9 302 408
- de trésorerie	486 215	239 159	
- de compensation	4 549 338	4 211 538	
Écarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	29 430 725	26 628 331	
Provisions réglementées	6 408 137	5 656 469	
> dont droit des propriétaires	638 235	638 235	
	TOTAL I	90 855 456	87 162 690
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	591 216	649 368
	Provisions pour charges	4 190 769	4 393 698
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés :		
	- Sur subventions de fonctionnement	1 782 460	1 229 424
	- Sur autres ressources	1 150 525	1 150 525
	TOTAL II	7 714 969	7 423 014
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	37 512 916	35 813 002
	Emprunts et dettes financières divers	3 857 808	4 052 542
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 902 264	1 545 694
	Dettes fiscales et sociales	6 970 194	5 604 475
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 637 854	1 482 986
	Autres dettes	4 385 057	4 338 755
Comptes de liaison	-		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance	1 114	1 269
	TOTAL III (*)	57 267 207	52 838 723
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	155 837 632	147 424 427
		17 661 078	14 709 758
		39 606 130	38 128 965
		3 226 327	

(*) Dont à moins d'un an

(*) Dont à plus d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque



COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT

Ensemble des activités (gestion propre et gestion contrôlée)

	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée Hébergement	31 699 345	29 852 006
- Dépendance	7 608 085	6 956 772
- Dotation Globale	17 911 792	17 576 194
- Autres (SSIAD, CLIC...)	3 045 419	2 679 177
Subventions d'exploitation	3 135 084	19 811
Reprises sur provisions (et amortissements)	381 038	332 325
Cotisations	1 845	1 865
Autres produits (hors cotisations)	2 313 420	2 200 443
TOTAL I	66 096 028	59 618 592
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2) :		
Achats de marchandises		
Variations des stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations des stocks		
Autres achats & charges externes	15 869 347	14 307 912
Impôts, taxes et versements assimilés	3 560 096	3 147 546
Salaires et traitements	27 223 345	24 661 928
Charges sociales	11 879 902	10 787 468
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 439 495	5 058 217
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions	146 565	35 370
Pour risques et charges : dotation aux provisions	151 083	165 408
Autres charges	145 991	261 039
TOTAL II	64 415 823	58 424 887
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 680 205	1 193 704
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	11 936	
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs	cf note 17	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	cf note 17	



COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT

Ensemble des activités (gestion propre et gestion contrôlée)

	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Produits financiers :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	544 359	507 662
TOTAL V	544 359	507 662
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	984 677	713 947
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 988	2 326
TOTAL VI	988 664	716 273
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	(444 305)	(208 611)
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)	1 235 900	985 093
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	174 596	58 910
Sur opérations en capital	588 234	437 853
Reprises sur provisions et transferts de charges	100 918	180 509
TOTAL VII	863 747	677 271
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	92 735	20 555
Sur opérations en capital	11 612	1 497
Dotations aux amortissements et provisions	1 327 430	959 924
TOTAL VIII	1 431 777	981 976
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(568 030)	(304 705)
Impôt sur les sociétés (IX)	55 038	53 418
Total des produits (I+III+V+VII)	67 504 134	60 803 525
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	66 891 302	60 176 554
SOLDE INTERMÉDIAIRE	612 832	626 971
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	151 229	205 950
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	676 994	193 707
Excédent ou déficit	87 066	639 214

ANNEXE

Aux Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013, caractérisés par les données suivantes :

* Total du bilan :	155 837 632 euros
* Total du compte de résultat (produits)	67 504 134 euros
* Résultat de l'exercice (excédent) :	87 066 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 13 juin 2014.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

NOTE N° 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- * continuité de l'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la Réglementation comptable (CRC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- * du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- * de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés,
- * du code de l'action sociale et des familles CASF, pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du CASF,
- * Arrêté du 22 décembre 2008 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code l'action sociale et des familles.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Certaines provisions pour risque et charges octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires par rapport au règlement 2000.06.

Jusqu'au 31 décembre 2012, lorsque les tarifs admis par les autorités de la tarification ne permettaient pas la prise en compte totale des amortissements suivant la règle des composants, la partie non prise en compte était neutralisée en compte de résultat dans un compte 781 "reprise d'amortissement dérogatoire", pour éviter une discordance entre le compte de résultat et les comptes présentés aux autorités de tarification.

Le montant cumulé des amortissements non financés s'élève au 31 décembre 2013 à 3 489 498 euros.

A compter de 2013, les amortissements sont enregistrés en totalité selon la règle comptable.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

NEANT

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Détermination du périmètre :

Les apports partiels d'actif des résidences Saint-Joseph de Phalempin, Sainte Claire de Lille, Sainte Hélène d'Epinay-sous-Sénart et Saint Aldric au Mans, ont été signés à effet du 1er janvier 2013,

Mandats de gestion :

1 mandat de gestion signé en 2013 (16 octobre) : le SSIAD de Fontenay-sous-Bois.

Rappel des mandats de gestion signés antérieurement :

Accueil Saint François Fontenay sous bois signé le 26/04/2011 (AMV 01/01/2014)

Les Cèdres Sucy en brie signé le 01/07/2011 (AMV 01/01/2014)

Saint Louis Versailles signé le 01/09/2011

> Les mandats de gestion ne sont pas intégrés dans les comptes annuels de l'association.

Les chantiers en cours :

Les chantiers en cours de constructions/rénovations sont au nombre de dix. Le montant des travaux s'élève à 43 204 467 € (42 954 K€ en corporel et 250 K€ d'incorporel).

5. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

A - Agrégation des comptes annuels

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre :

1 – Gestion contrôlée :

19 EHPAD

Saint Joseph - Cachan
Jean XXIII - L'Haÿ les Roses
Sainte Anne d'Auray - Châtillon
Saint Vincent de Paul - Nogent sur Oise
Sacré Cœur - Gentilly
Sainte Geneviève - Nanterre
Saint Joseph - Louveciennes
Catherine Labouré - Paris
Le Castel Saint Joseph - Guimerville
Maison de retraite de Bonnière - Le Mans
Sainte Croix - Bouzonville
Saint Maurice - Metz
Saint Vincent - Metz
Saint Georges de l'Isle – Saint Fraimbault de prières
La Chesnaye - Athé sur Cher
Saint-Josph - Phalempin
Sainte Claire - Lille
Sainte Hélène - Epinay-sous-Sénart
Saint Aldric - Le Mans

1 FOYER DE VIE

Sainte Georges de l'Isles – Saint Fraimbault de prères

3 SSIAD

Le Sacré Cœur - Cachan
Sainte Anne d'Auray - Châtillon
Saint Joseph - Louveciennes

2 ACCUEIL DE JOUR

Saint Anne d'Auray - Châtillon
Le Castel Saint Joseph - Guimerville

1 Coordination Gériatologique Local (CGL)

Saint Joseph - Louveciennes

1 Equipe Médico-Sociale (EMS)

Saint Joseph - Louveciennes

1 Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Saint Joseph - Louveciennes

1 Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA)

Saint Joseph - Louveciennes

2 – GESTION LIBRE :

1 Direction Générale

1 Bâtiment Le Sacré Cœur - Châtillon

2 portages de repas

Le Sacré Cœur - Gentilly

St Maurice, St Vincent - Metz

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée, afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les comptes de liaison sont éliminés.

Les frais et services gérés en commun sont également éliminés en 2013

L'affectation des résultats des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, a un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat de l'association résulte du cumul entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services. En fait, compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations, vis-à-vis des financeurs, ne peuvent pas exister.

B - immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 5 ans.

C - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

APPLICATION DE LA METHODE DES COMPOSANTS

L'avis du CNC 2007-05 a apporté des réponses sur le traitement comptable des différences constatées entre les règles comptables et les règles budgétaires. La méthode de comptabilisation par composant introduite par le règlement du CRC 2002-10 est appliquée pour la première fois en 2007.

En conséquence, les ensembles immobiliers possédés par l'entité ont été, sauf exception, décomposés suivant la méthode rétrospective, l'impact sur les exercices antérieurs étant constaté en report à nouveau et figure au bilan sur la ligne "Amortissements Dérogatoires".

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

> Construction	30 - 75 ans
> Agencements, aménagement de constructions	3 - 20 ans
> installations techniques, matériels et outillages	5 - 10 ans
> Matériel de transport	3 - 5 ans
> Mobilier de matériel de bureau	3 - 10 ans

L'application de la méthode des composants a amené à modifier le calcul de la dotation aux amortissements par rapport à la dotation initialement acceptée au budget des établissements sociaux et médico-sociaux. Le différentiel a été affecté en amortissement dérogatoire et imputés sur les fonds propres jusqu'en 2012.

Nouvelles rénovations/constructions (livraisons à compter du 1er janvier 2012) :

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie suivants :

Menuiserie extérieurs	20 ans
Electricité CFO/CFA	25 ans
Chauffage, climatisation, plomberie, désenfumage	20 ans
Ascenseurs	15 ans
agencement, menuiseries intérieurs, installations architecturales	20 ans
Peintures, revêtements sols et plafonds	15 ans
Equipement de cuisine	15 ans
Struture/VRD/couverture	durée bail à construction

L'amortissement pratiqué est économique sans comptabilisation de différés selon les financements alloués par les financeurs pour la première fois en 2012.

Travaux en cours (corporels et incorporels)

	2011	2012	2013	(dont factures non réglées au 31/12/2013)
EHPAD ST Georges de Lisle (salle ergothérapie)		6 612	13 190	
Log soc Chatillon en cours		53 342	69 278	
En cours log sociaux Nanterre		1 362 216	3 263 564	12 599
Chantier en cours perce neige		4 306	4 306	
La Chesnaye		90 743	185 316	
Sainte Croix	87 927	281 040	1 906 476	170 770
St vincent de Paul - Nogent	1 741 206			
Maison de retraite de Bonnière	222 350	233 593	329 552	
Catherine Labouré Paris	208 234	774 374		
Antoine Portail (Direction Générale)	529 755	2 335 090	7 583 103	
Castel Saint Joseph	8 732 285	183 945	221 709	3 805
Résidences Saint Joseph - Louveciennes	8 307 610	10 794 007	13 729 598	437 049
Bât 2 en cours Saint Anne d'Auray	235 082	235 082	235 082	
Ste Geneviève	10 873 032	3 817 437	9 395 686	943 146
Jean XIII L'Hay	649 191	931 465	1 400 780	5 911
Sacre Coeur Gentilly	503 839	1 601 547	4 526 982	623 178
St Joseph 94 EHPAD	20 448		19 656	
Val de Bièvre	1 173 478	2 533 011	5 947 418	629 089
Maison St Hélène			285 607	
Ste Claire - Lille			29 990	
Saint Joseph - Phalempin			4 593	
	32 110 959	22 704 796	43 204 467	2 196 458
Poste bilan - immobilisations en cours incorporels		159 996	249 910	
Poste bilan - immobilisations en cours corporels		22 544 800	42 954 558	

D - Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

La ligne autres créances intègre les subventions d'investissements à recevoir pour un montant de 9 374 585 euros

E - Trésorerie

Les comptes bancaires sont fusionnés.

F - Provisions pour indemnités de fin de carrière

Evaluation

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes (méthode actuarielle, recommandée pour les associations de plus de 250 salariés) :

* Rotation du personnel : les taux sont moyennés par tranche de 5 ans et ne font pas de distinction entre cadres et non cadres.

* Espérance de vie : selon table TV 88/90

* Taux de progression des salaires : 2 %

* Taux d'actualisation : 5 %

* Taux de charges sociales retenu : 60 %

Comptabilisation

L'association a opté pour la comptabilisation totale de la provision pour indemnités de fin de carrière. Son montant au 31 décembre 2013 est de 2 668 497 euros (2 370 559 euros au 31/12/2012; dont 201 788 euros d'augmentation dû à l'intégration de la Maison St Hélène).



Association Monsieur Vincent

G - Dettes provisionnées pour congés à payer

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes fiscales et sociales.

En application de l'avis du CNC n° 2007-05 du 4 mai 2007, la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, a été affectée au compte 114 "Dépenses refusées par l'autorité de tarification". A compter du 1er janvier 2009, les provisions de ces dettes sont comptabilisées au compte 1162. La variation de la dette a été comptabilisée en charge.

H - Subventions d'investissements

Elles sont comptabilisées en compte de subvention "dès leur notification", sauf pour la future résidence Antoine Portail, qui n'existe pas encore juridiquement

Pour rappel, les subventions en attente de règlement figurent dans le compte autres créances pour un montant de 9 374 885 euros.



6. Les conventions

N.B. : Les établissements en mandat de gestion ne sont pas intégrés dans les comptes annuels de l'association

Association	Adresse	Activité	Capacité	Convention avec l'AMV
Saint Louis	24, bis rue du Maréchal Joffre - 78 000 VERSAILLES	EHPAD	79 Lits	Mandat de gestion depuis 1/09/11
Accueil Saint François	33, rue du Commandant Duhail - 94 120 FONTENAY SOUS BOIS	EHPAD + accueil de jour	51 Lits et 6 places pour l'accueil de jour	Mandat de gestion depuis 26/4/11
Les Cèdres	6, avenue Albert Pleuvry - 94 370 SUCY EN BRIE	EHPAD + accueil de jour	82 Lits et 6 places pour l'accueil de jour	Mandat de gestion depuis 1/07/11
SSLAD de Fontenay-sous-Bois	27, rue Lesage 94120 Fontenay-sous-BOIS	Service de Soins Infirmiers à Domiciles	48 places	Mandat de gestion depuis 16/10/2013

N.B. : Au 31 décembre 2013, la Direction Générale emploie 2 personnes détachées sur l'établissement Accueil St François (une directrice et une comptable)

7. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, aucune rémunération n'a été versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles, ceux-ci étant tous bénévoles.

8. HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés au commissaire aux comptes s'élèvent à 46 887,17 euros TTC pour l'exercice 2013 (44 658,64 euros TTC en 2012).

Note n° 2 TABLEAU EXPLICATIF DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

NATURE DU RÉSULTAT	Résultat comptable	Affectation du résultat N-2	Résultat économique sous gestion contrôlée	Résultat économique sous gestion non contrôlée
Résultat des activités soumises à approbation	120 553,91	1 569 200,84	1 689 754,75	
<i>E.H.P.A.D.</i>	-330 885,95	1 493 185,44	1 162 299,49	
Val de Bièvre	64 691,91	965 675,57	1 030 367,48	
Résidence Sainte Anne d'Auray (Châtillon)	23 594,72		23 594,72	
Résidence Sainte Geneviève (Nanterre)	-545 055,60	10 853,00	-534 202,60	
Résidence Saint Joseph (Louveciennes)	-83 016,86	3 055,00	-79 961,86	
Résidence Catherine Labouré (Paris)	123 684,71	-23 890,00	99 794,71	
Résidence Saint Vincent De Paul (Nogent-sur-Oise)	190 170,62	112 365,61	302 536,23	
<i>Résidence Sainte Croix</i>	<i>20 725,56</i>	<i>29 646,80</i>	<i>50 372,36</i>	
<i>SAINT MAURICE</i>				
<i>ST VINCENT (MOSELLE)</i>				
Résidence Saint Vincent de Paul et St Maurice (Metz)	-131 588,81	6 586,48	-125 002,33	
Résidence Bonnière (Le Mans)	-11 691,55	116 351,98	104 660,43	
Saint Aldric	-1 934,94	-5 997,00	-7 931,94	
Castel Saint Joseph (Guimerville)	-119 244,70	18 937,00	-100 307,70	
Résidence la Chesnaye	-61 642,82	199 000,00	137 357,18	
Maison St George de l'Isle	176 853,80	60 601,00	237 454,80	
Maison St Hélène (Ehpad déc 2013)	23 568,01		23 568,01	
Accueil de jour	29 502,70		29 502,70	
Saint Anne d'Auray (Châtillon)	22 063,92		22 063,92	
Castel Saint Joseph (Guimerville)	7 438,78		7 438,78	
Service de Soins Infirmiers à Domicile	161 817,28	85 771,12	247 588,40	
Cachan	70 001,60	-3 546,88	66 454,72	
Châtillon	29 409,95	25 735,00	55 144,95	
Louveciennes	62 405,73	63 583,00	125 988,73	
Coordination gérontologique local (anciennement Centre Local d'Information et de Coordination)	2 985,19	10 524,00	13 509,19	
Louveciennes	2 985,19	10 524,00	13 509,19	
Equipe Médico-Sociale	432,92	5 028,00	5 460,92	
Louveciennes	432,92	5 028,00	5 460,92	
Autres	256 701,77	-25 307,72	231 394,05	
Louveciennes (MAIA)	132 922,36		132 922,36	
Louveciennes (ESA)	39 790,00		39 790,00	
Maison St Georges de l'Isle (Foyer de vie)	150 374,00		150 374,00	
Saint Joseph de Phalempin (Ehpa)	-66 384,59	-25 307,72	-91 692,31	
Résultat gestion libre	-33 487,81			-33 487,81
Portage de repas	-21 645,38			-21 645,38
Gentilly	1 032,29			1 032,29
Moselle	-22 677,67			-22 677,67
Autres	-11 842,43			-11 842,43
Direction Générale - dossier frais de siège	41 909,79			41 909,79
Direction Générale - gestion propre	-7 430,99			-7 430,99
Bâtiment Sacré Cœur à Châtillon	1 315,51			1 315,51
Maison St Hélène (non Ehpad avant 1/12/13)	-33 263,59			-33 263,59
Ste Claire	-14 373,15			-14 373,15
Total général	87 066,10	1 569 200,84	1 689 754,75	-33 487,81

Association Monsieur Vincent

NOTES SUR LE BILAN

Note n° 3 Variation des fonds propres

comptes	NATURE DES FONDS PROPRES	Montant début exercice	Apports	Affectation résultats 2012	aug / diminut° via autres comptes bilan	Retraitements & vir postes à postes	Augmentation via compte charges	Domination via compte produits	Montant fin exercice
	FONDS PROPRES	23 724 040	442 234	-	24 006	-	-	-	24 142 268
	Fonds associatifs sans droit de reprise								
102x	- apports sans droit de reprise	22 927 830	442 234				-	-	23 370 064
1026x	- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	796 210		-	24 006		-	-	772 204
105x	Ecarts de réévaluation	2 821 199	-	-	-	-	-	-	2 821 199
110x & 119x	Report à nouveau (voir note 7)	2 512 146	482 578	429 989	8 646	164 383	-	-	3 597 741
	Dettes								
114x	Dette congés payés	1 863 046	-	164 892	63 702	414 290	-	-	2 505 930
1142x	Dépenses rejetées définitivement	223 763	-	131 872	63 702	417 515	-	-	836 851
1161x	Cp avant 31/12/08 rejetés	1 639 283	-	33 020	-	3 224	-	-	1 669 079
	Amort différés (débiteurs)	3 273 570	-	257 427	-	41 500	-	-	3 489 498
	Résultat de l'exercice (voir note 9 et 10)	639 243	-	639 243	-	-	87 066	-	87 066
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS								
	Fonds associatifs avec droit de reprise	18 841 828	-	-	24 115	-	-	-	18 865 942
1034x	- apports avec droit de reprise	11 567 655	-	-	-	-	-	-	11 567 655
1035x	- legs et donation	-	-	-	-	-	-	-	-
1036x	- subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	7 274 173	-	-	24 115	-	-	-	7 298 288
115x	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	3 269 246	62 956	1 303 057	54 520	208 690	-	-	4 372 049
	Dépenses rejetées	521 979	-	33 390	-	294 571	-	-	260 798
1162x	Variation cp rejetée (après 2008)	434 373	-	33 390	-	294 571	-	-	173 192
1168x	Autres dépenses rejetées	87 606	-	-	-	-	-	-	87 606
	Réserves	13 759 105	11 000	192 217	351 218	274 497	-	-	14 582 037
1064x	Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
10682x	Autres réserves réglementées :								
	- investissement	9 302 408	-	21 565	355 651	133 140	-	-	9 546 484
10685x	- couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	239 159	-	-	-	247 056	-	-	486 215
10686x	- compensation	3 954 408	11 000	33 572	4 433	44 238	-	-	3 950 310
10687x	Autres réserves (compensation charges d'amortissements)	257 130	-	137 079	-	204 819	-	-	599 029
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	26 628 331	132 542	-	2 748 836	500 000	-	578 984	29 430 725
13x									
	Provisions réglementées	5 018 233	-	-	-	500 000	1 327 430	75 762	5 769 902
141x	- provisions destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	100 949	-	-	-	-	-	-	100 949
142x	- provisions pour renouvellement des immobilisations	3 686 371	-	-	-	500 000	904 488	74 449	4 016 410
145x	- amortissements dérogatoires (voir note 10)	1 052 891	-	-	-	-	-	-	1 052 891
1486x	- différences sur réalisations d'éléments d'actif	178 023	-	-	-	154 457	422 943	-	446 508
147x & 148x	- autres provisions réglementées	-	-	-	-	154 457	-	1 313	153 144
229x	Immobilisations grevées de droits (Commodat)	638 235	-	-	-	-	-	-	638 235
	TOTAL DES FONDS PROPRES	87 162 719	166 154	29 666	2 973 295	176 795	1 414 496	654 746	90 855 457

Association Monsieur Vincent

NOTES SUR LE BILAN

Note n° 4 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	total apports	M St Hélène	St Aldric	Ste Joseph de Phalempin	Ste Claire de Lille	Acquisitions	Sorties d'actif	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Frais d'établissement	259 740,19									259 740
Autres immobilisations incorporelles	578 666,18	8 221	4 097		4 124		11 684			598 571
2803/203								(404 305)		
2805/205								(2 312)		
2808/208								(2 268)		
Avances et acomptes, en-cours	159 996	29 990				29 990			59 924	249 910
TOTAL (I)	998 402	38 211	4 097		4 124	29 990	11 684		59 924	1 108 221
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	3 872 869									3 872 869
Constructions	111 406 561	3 290 520	1 595 065		823 262	872 194	1 251 626		(629 278)	115 319 430
Installations générales	972 139	109 563			31 054	76 409	22 612		(42 380)	1 061 934
Installations techniques, matériel & outillage	8 551 656	190 671	138 296	49 897	2 478		933 952	(14 213)	631 139	10 293 204
Installations générales, aménagements divers	1 478 133	119 173		3 049	45 596	70 528	180 342		(17 340)	1 760 307
Matériel de transport	1 071 174	11 240			11 240		92 872	(23 352)	801	1 152 735
Matériel de bureau et informatique	1 762 161	35 098	10 062	2 640	21 404	991	98 021	(2 217)	(34 607)	1 858 455
Mobilier	3 548 492	131 208	21 337	7 781	74 745	27 345	421 159		101 323	4 202 182
Autres	606 146	20 511			20 511		61 334			687 991
Immobilisations corporelles en cours	22 544 800	253 518	253 518				21 105 307	(1 015 090)	66 022	42 954 558
Avances et acomptes	139 191	8 272					69 882		(135 603)	81 742
TOTAL (II)	155 953 322	4 169 775	2 018 278	63 368	1 030 289	1 047 467	24 237 107	(1 054 872)	(59 924)	183 245 408
IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
Autres participations										
Autres titres immobilisés	198 261						1 617			199 877
Prêts et autres immobilisations financières	182 621						150	(2 710)		180 062
TOTAL (III)	380 882						1 767	(2 710)		379 939
TOTAL (I+II+III)	157 332 606	4 207 986	2 022 376	63 368	1 034 413	1 077 457	24 250 557	(1 057 581)	(0)	184 733 568

Association Monsieur Vincent

Note n° 5 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute	total apports	M St Hélène	St Aldric	Joseph de Phalete	Claire de Lill	Dotations	Reprises	Virement	Valeur brute
	en début d'exercice								poste à poste	en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Frais d'établissement	258 832						909			259 740
Autres immobilisations incorporelles	486 214	4 342	2 415		1 927		51 247			541 804
Avances et acomptes, en-cours										
TOTAL (I)	745 046	4 342	2 415		1 927		52 156			801 544
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains										
Constructions	40 757 653	3 058 645	1 574 970		619 891	863 784	3 852 078		(597 904)	47 070 471
Constructions, Installations générales	387 038	102 226			25 817	76 409	60 340		28 128	577 733
Installations techniques, matériel & outillage	6 005 089	72 160	28 720	42 004	1 437		666 422	(13 821)	582 913	7 312 764
Installations générales, aménagements divers	1 173 507	93 323			22 795	70 528	117 219		(11 652)	1 372 397
Matériel de transport	835 194	3 233			3 233		93 322	(13 207)	(1 556)	916 986
Matériel de bureau et informatique	1 517 608	21 106,31	7 789,56	2 234,31	10 833,22	249,22	149 830,40	- 1 141,49	- 15 249,58	1 672 153,35
Mobilier	2 539 935	127 358	13 875	6 275	79 864	27 345	364 563		15 321	3 047 177
Autres immobilisations corporelles en cours	513 743						11 622			525 365
Avances et acomptes										
TOTAL (II)	53 729 767	3 478 053	1 625 354	50 513	763 871	1 038 315	5 315 396	(28 170)	0	62 495 046
(A) TOTAL (I+II)	54 474 813	3 482 395	1 627 769	50 513	765 798	1 038 315	5 367 551	(28 170)	0	63 296 589

Association Monsieur Vincent

Note n° 6 TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant en début d'exercice	Apports	Virement postes à postes	Dotations exercice	Reprise exercice	Affectation de résultat ou provision refusée	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (total)							
Provisions pour litiges et risques	649 368		(69 279)	67 294	56 167		591 216
Sous total provisions pour charges	4 393 699	0	25 847	70 946	302 906	3 185	4 190 771
Provisions pour retraite	2 370 559		241 926	61 358	5 346	0	2 668 497
Provisions pour grosses réparations	980 724		(196 393)	7 000		3 185	794 516
Autres provisions risques charges	1 042 415		(19 686)	2 588	297 560		727 757
							0
TOTAL (I)	5 043 067	0	(43 433)	138 240	359 073	3 185	4 781 986
PROVISIONS POUR DEPRECIATION							
Sur comptes clients	203 449	0		159 306	44 196		318 559
TOTAL (II)	203 449	0	0	159 306	44 196	0	318 559
TOTAL GENERAL (I+II)	5 246 515	0	(43 433)	297 546	403 269	3 185	5 100 545
Dont dotations et reprises :							
- d'exploitation							
<u>prov risques et charges</u>				138 240	359 073		
<u>comptes clients</u>				159 306	44 196		
- financières							
- exceptionnelles							
provision réglementées				1 327 430			
prov risques et charges					25 156		

Note n° 7 ÉTAT DES CRÉANCES

CRÉANCES		MONTANT BRUT	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé	Prêts (1)			
	Autres immobilisations financières	180 062		180 062
De l'actif circulant	Créances article 58 ou article 35 Dotation Globale Prix de Journée			
	Usagers et comptes rattachés	4 441 068	4 441 068	
	Clients douteux et litigieux	318 560	318 560	
	Autres créances clients			
	Autres créances (2)	11 450 159	5 973 169	5 476 990
	Charges constatées d'avance	139 540	139 540	
	TOTAL	16 529 389	10 872 337	5 657 052
	(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Montant : - Dont subvention d'investissement à recevoir :		-4 536 080	5 476 990

Note n° 8 ÉTAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRÉ D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an et moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	37 512 916	1 764 594	6 613 072	32 993 058
Emprunts et dettes financières divers	3 857 808			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 902 264	1 902 264		
Dettes fiscales et sociales	6 970 194	6 970 194		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 637 854	2 637 854		
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	4 385 057	4 385 057		
Produits constatés d'avance	1 114	1 114		
TOTAL	57 267 207	17 661 078	6 613 072	32 993 058
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	193 284			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 943 409			

Note n° 9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS ET PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

a) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES (comptes 194)

Situations	Montant Initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Fonds à engager (reclassements de comptes)	Apport au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Reclassements de comptes	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		(compte 194)	(compte 194)	(compte 194)	(compte 7894)	(compte 6894)		(compte 194)
Ressources		A	a2	a3	B	C	D	D= A-B+C+D
Résidence Catherine Labouré	170 576		27 851		451			27 400
Castel Saint Joseph (Guimerville)	78 989	52 091			6 688			45 403
Castel Saint Joseph (Guimerville)	24 000					6 739		6 739
Castel Saint Joseph (Guimerville)	6 000		6 000					6 000
La Chesnaye	9 700	9 700						9 700
Résidence Saint Anne d'Auray	9 400	9 400			9 400			
Résidence Saint Anne d'Auray	30 000				9 830	30 000		20 170
Résidence Saint Geneviève	21 200	21 200						21 200
Résidence Saint Geneviève	7 000	7 000						7 000
Résidence Saint Geneviève	2 000	2 000						2 000
Résidence Saint Vincent de Paul (Nogent)	624 608	624 608			5 810		6 581	612 217
Résidence Saint Vincent de Paul (Nogent)	77 600					18 587		18 587
Résidence Saint Vincent de Paul (Nogent)	50 000					50 000		50 000
Résidence Val de Bièvres (Cachan)	121 776	89 460			89 460			
Résidence Val de Bièvres (Cachan)	71 317	71 317			6 210			65 107
Résidence Val de Bièvres (Cachan)	279 836					279 836		279 836
Ssiad de Val de Bièvre (Cachan)						18 774		18 774
Saint Georges	191 592	191 592						191 592
Saint Georges	8 495	2 240			2 240			
Saint Georges	5 000	3 110			3 110			
Saint Georges	1 500	1 500			670			830
Saint Georges	6 116	6 116			1 904			4 212
Saint Georges	42 332					42 332		42 332
Saint Joseph (Louveciennes)	13 799	11 219			11 219			0
Saint Joseph (Louveciennes)	53 178	53 178			4 236			48 942
Saint Joseph (Louveciennes)	30 726					30 726		30 726
Saint Maurice	12 443	5 709						5 709
Saint Maurice & St St V. Paul	117 000					117 000		117 000
Sainte Croix	10 368	3 634						3 634
Sainte Croix	24 200	24 200						24 200
Sainte Croix	60 000					60 000		60 000
Ssiad Saint Anne d'Auray (Châtillon)	10 300	10 300						10 300
SSIAD Saint Joseph (Louveciennes)	22 626	22 626						22 626
SSIAD Saint Joseph (Louveciennes)	7 224	7 224						7 224
MAIA Saint Joseph (Louveciennes)	23 000					23 000		23 000
Total	2 223 900	1 229 424	33 851	-	151 229	676 995	- 6 581	1 782 460

b) DONS MANUELS, LEGS ET DONATIONS AFFECTÉES (comptes 197)

Situations	Montant Initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		(195-197)	(7895 ou 7897)	(6895 ou 6897)	D= A-B+C
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
Ste Anne d'Auray	473 211	473 211			473 211
St Joseph (78)	648 442	648 442			648 442
Sacré Cœur - Gentilly	23 572	23 572			23 572
Catherine Labouré	4 300	4 300			4 300
Sainte Geneviève	1 000	1 000			1 000
Total	1150525	1 150 525			1 150 525

Association Monsieur Vincent

c) Provisions réglementées (comptes 142x, Cnr investisseurs)

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 142) A	Fonds à engager (reclassements de comptes) (compte 142) a2	Apport au début de l'exercice (compte 142) a3	Utilisation en cours d'exercice (compte 78742) B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6872) C	Reclassements de comptes D	Fonds restants à engager en fin d'exercice (compte 142) D= A-B+C+D
St Joseph de Louveciennes		251 180						251 180
Castel St Joseph (subvention et non prov réglementée)		500 000					500 000	-
Bonnière		171 025			6 284			164 741
Ssiad St Joseph 94					490	25 792		25 302
Ssiad St Anne d'A - 92		69 000						69 000
Sainte Croix - 57		556 366				168 288		724 654
Saint Maurice - 57		143 872			29 750	135 602		249 724
Ehpad St Georges		1 515 785						1 515 785
St Joseph - 94		135 268			16 568	156 862		275 562
Jean XXIII - 94		159 285			10 711	397 943		546 516
Sacré Cœur Gentilly - 94		27 030			3 919			23 110
Saint Anne d'A - 92		55 800			6 726	20 000		69 074
St Geneviève - 92		101 760						101 760
Total		3 686 371	-	-	- 74 449	904 487	- 500 000	4 016 409

d) Réserves d'investissements sur actif circulant (comptes 14862)

	Réserve au début de l'exercice (compte 14862) A	Apport au début de l'exercice (compte 14862) a0	Dotation 2013 (compte 687462) a1	Reprise 2013 (compte 787462) a2	solde fin de l'exercice (compte 14862) a3	Raison de la reprise
Résidence						
Constitution via redistribution des produits financiers générés par les placements de la Direction Générale						
	0	0	413 966,08	0	413 966,08	
Adj Castel			133,50		133,50	
Ste Claire - Lille			220,63		220,63	
Ems St Joseph 78			742,79		742,79	
CGL St Joseph 78			1 093,51		1 093,51	
Portage Sacré Cœur 94			1 177,82		1 177,82	
St Joseph - 78			2 397,41		2 397,41	
La Chesnaye			2 980,30		2 980,30	
Ssiad St Anne d'A - 92			3 180,71		3 180,71	
Catherine Labouré - 75			6 150,76		6 150,76	
St Geneviève - 92			7 854,67		7 854,67	
Ssiad St Joseph 78			12 014,68		12 014,68	
St Vincent de Paul - Nogent			13 253,05		13 253,05	
Sainte Croix - 57			13 852,64		13 852,64	
Ssiad St Joseph 94			19 585,89		19 585,89	
Bonnière			16 057,70		16 057,70	
Saint Anne d'A - 92			43 427,57		43 427,57	
St Joseph - 94			269 842,45		269 842,45	
Constitution via les placements des résidences elles mêmes	-	-	8 976,55	-	8 976,55	
Castel Saint Joseph			3 112,30		3 112,30	
Bonnière			5 864,25		5 864,25	
Total	-	-	422 942,63	-	422 942,63	

e) Réserves de trésorerie via une provision réglementée (compte 1411)

	Réserve au début de l'exercice <i>(compte 1411)</i>	Apport au début de l'exercice <i>(compte 1411)</i>	Dotation 2013 <i>(compte 687462)</i>	Reprise 2013 <i>(compte 787462)</i>	solde fin de l'exercice <i>(compte 1411)</i>	Raison de la reprise
Résidence	A	a0	a1	a2	a3	
St Joseph de Louveciennes	100 949,05				100 949,05	
Total	100 949,05				100 949,05	

d) Réserves d'investissements sur actif immobilisé (comptes 14861)

	Réserve au début de l'exercice <i>(compte 1411)</i>	Apport au début de l'exercice <i>(compte 1411)</i>	Dotation 2013 <i>(compte 687461)</i>	Reprise 2013 <i>(compte 787461)</i>	solde fin de l'exercice <i>(compte 1411)</i>	Raison de la reprise
Résidence	A	a0	a1	a2	a3	
Sacré Cœur Gentilly - 94	136 081,88				136 081,88	
St Joseph - 78	23 565,34				23 565,34	
Catherine Labouré - 75 (compte 7875 utilisé)	7 000,00			1 313,42	5 686,58	
Ehpad St Georges	3 266,57				3 266,57	
Ssiad St Joseph 94	8 108,95				8 108,95	
Total	178 022,74			1 313,42	176 709,32	

e) Amortissement différé (comptes 145)

	Réserve au début de l'exercice <i>(compte 145)</i>	Apport au début de l'exercice <i>(compte 145)</i>	Dotation 2013 <i>(compte 68725)</i>	Reprise 2013 <i>(compte 78725)</i>	solde fin de l'exercice <i>(compte 145)</i>	
Résidence	A	a0	a1	a2	a3	
St Vincent de Paul - Nogent	205 188,01				205 188,01	
St Joseph - 78	408 617,11				408 617,11	
Sainte Croix - 57	159 718,02				159 718,02	
Saint Vincent - 57	279 368,01				279 368,01	
Total	1 052 891,15				1 052 891,15	

Note n° 10 TABLEAU DES EMPRUNTS

Commune	Date de souscription	Durée (en années)	Taux %	Capital emprunté	Debt en fin d'exercice	Debt en fin d'exercice	Debt en fin d'exercice
					31/12/15	31/12/17	31/12/21
					Capital	Capital	Capital
Saint-Maurice Saint-Vincent				3 319 463	1 415 871	1 605 641	1 789 760
BFCC	11/10/1999	20	4,70%	2 152 180	964 959	1 083 758	1 197 133
CCM du Val de Nied	07/03/2003	15		700 000	210 000	256 667	303 333
CCM du Val de Nied	22/10/1997	20	5,65%	64 029	19 116	23 258	27 174
CRAV	08/07/2004	20		403 254	221 796	241 958	262 120
Sainte-Croix				1 894 789	296 482	429 750	555 966
CCM du Val de Nied	31/01/1998	20	5,65%	104 428	31 178	37 934	44 321
SOGENAL	01/03/1999	16,5	5,30%	1 402 530	186 955	291 469	389 600
CILGERE 1% logement	17/10/1996	20	3,00%	60 980	13 101	17 216	
CILEST 1% logement	14/02/1997	20	3,00%	30 490	8 608	10 606	
CILEST 1% logement	25/11/1996	20	3,00%	22 867	4 913	6 456	54 967
CILEST 1% logement	25/11/1996	20	3,00%	38 112	8 188	10 760	
ORGANIC	15/04/2001	20		41 161	14 406	16 465	18 523
Prêt CRAV	16/11/1995	20		194 221	29 133	38 844	48 556
Saint-Joseph de Cachan				2 911 303	556 359	703 191	850 023
CRAMIF	25/09/96	20		416 772	62 522	83 360	376 096
CRAMIF	25/11/97	20		906 314	181 268	226 583	
CNAVTS	03/05/98	20		1 512 099	302 420	378 025	453 630
CNAVTS	24/11/00	15		76 117	10 149	15 224	20 298
Sainte-Anne-d'Auray				9 763 719	7 582 752	7 978 326	8 346 952
CRAMIF	24/11/04	20		523 601	287 980	314 160	340 340
CNAV	25/07/05	20		1 010 000	656 500	707 000	757 500
CREDIT FONCIER	13/09/06	26	4,25%	7 475 000	6 080 288	6 357 067	6 601 983
CAPIMMEC	22/11/05	20		90 138	65 100	70 107	75 115
IREC	22/11/05	20		135 206	97 650	105 161	112 673
IRREP	13/01/06	20		45 069	35 054	37 558	42 565
IRPVRP	13/01/06	20		45 069	35 054	37 558	42 565
IRCPS	06/12/05	20		90 138	65 100	70 107	75 115
IRPS	01/12/08	20		90 138	65 100	70 107	75 115
CREPSA	06/12/05	20		45 069	40 061	42 565	45 069
ORGANIC	30/05/06	20		34 290	5 715	11 430	17 145
GIC	28/12/07	25	1,50%	180 000	149 151	155 506	161 767
Saint Vincent de Paul				6 953 000	6 239 240	6 473 098	6 693 427
CREDIT MUTUEL	10/12/08	30	4,06%	3 125 000	2 795 818	2 873 058	2 936 770
CRAM	25/08/10	20		278 000	208 500	222 400	236 300
BFCC	16/05/11	30	4,42%	3 550 000	3 234 923	3 377 640	3 520 357
Saint Joseph de Louveciennes				5 078 604	4 513 283	4 609 113	4 773 938
avance et pret CRESPA 43104€	en 2012			43 104	43 104	43 104	
CRAMIF	21/12/09	20		560 500	392 350	308 275	336 300
BFCC	06/06/11	25	4,42%	4 475 000	4 077 829	4 257 734	4 437 638
Catherine Labouré Paris				30 490	30 490	30 490	30 490
GNOSSAL				30 490	30 490	30 490	30 490
Saint Genneviève				10 594 000	10 384 351	10 594 000	-
Bfcc - emprunt Pls	24/05/12	30	3,37%	10 594 000	10 384 351	10 594 000	
St Georges de l'Isle				3 812 000	2 290 682	2 544 115	2 792 163
Crédit Agricole	01/12/03	25	variable	3 812 000	2 290 682	2 544 115	2 792 163
Castel Saint Joseph				4 070 000	3 801 991	3 893 903	3 983 215
Pls Crédit Coopératif (1,13% tx livret A)	22/08/08	30	3,38%	4 070 000	3 801 991	3 893 903	3 983 215
TOTAL				48 427 369	37 111 500	38 861 626	29 815 934

Emprunts et cautions	Solde 31/12/12	Aug (nouvelles souscriptions)	Diminut ^o (rembourseme nts)	Solde 31/12/13
Emprunts (A)	38 861 626	193 284	1 943 409	37 111 500
Apports (B)		-		-
Intérêts courus	1 093	773	1 093	773
Cautions des résidents	1 002 825	29 299		1 032 124
Découverts bancaires				3 226 327
Total emprunts et cautions	39 865 543	223 356	1 944 502	41 370 724
Bilan :	39 865 543			41 370 724
Emprunts sans cautions et sans intérêts courus (A)	38 861 625			37 111 500

Détails des augmentations des emprunts :

> Résidence St Vincent de Paul à Nogent, déblocage final du prêt Bfcc de 81 184 e

> Résidence St Joseph de Louveciennes, 3 è déblocage du prêt sans intérêt Cramif pour 112 200e. Débloqué à ce jour pour un total de 504 850 e; il reste un solde à débloquer pour 55 650 e (total prêt = 560 500 e)

Note n° 11 GARANTIE DES EMPRUNTS

Établissement	Organisme prêteur	Date de souscription	Capital emprunté	Garantie
Sainte-Anne-d'Auray	CREDIT FONCIER	13/09/2006	7 475 000	Cautions solidaire du conseil Général des Hauts de Seine à hauteur de 50% et de la commune de Châtillon à hauteur de 50%
Saint Genneviève	Banque Crédit Coopératif	24/05/2012	10 594 000	Garantie de la ville de Nanterre
Saint Vincent de Paul	CREDIT MUTUEL	10/12/2008	3 125 000	Garantie de la ville de Nogent-sur-Oise à concurrence de 3 125 K€.
Saint Vincent de Paul	Banque Crédit Coopératif	16/05/2011	3 550 000	Garantie de la ville de Nogent-sur-Oise à concurrence de 3 550 K€.
Saint Maurice Metz	Banque Crédit Coopératif	11/10/1999	2 152 180	Cautions solidaire du conseil Général de La Moselle
	CCM du Val de Nied	07/03/2003	700 000	Garantie du conseil Général de La Moselle
	CCM du Val de Nied	22/10/1997	64 029	Garantie du conseil Général de La Moselle
Sainte Croix Bouzonville	SOGENAL	01/03/1999		Garantie du conseil Général de La Moselle
	SOGENAL	01/03/1999	1 402 530	Garantie du conseil Général de La Moselle
Castel Saint Joseph	CCM du Val de Nied	31/01/1998	104 428	Garantie de la Mairie de Bouzonville
	Banque Crédit Coopératif	22/08/2008	4 070 000	Garantie solidaire du Conseil Général de La Seine Maritime à hauteur de 4 070 ke
Saint Joseph de Louveciennes	Banque Crédit Coopératif	06/06/2011	4 475 000	Garantie hypothécaire
Total garantie			37 712 167,00	

Note n° 12: Les subventions d'investissements

Résidences	Subventions brutes			reprises				Subventions à recevoir				
	solde au 31/12/20012	obtenues en 2013		solde au 31/12/20013	cumulée au 31/12/2012	fin reprise	via apports	reprise 2013	Solde 31/12/2012	reçues en 2013	à recevoir (nouvelle subv)	solde 31/12/2013
		reçues ou à recevoir	via apports au 1/1/13									
Saint Anne d'Auray	4 022 644			4 022 644	444 846			89 284	57 717	628 035		57 717
Sainte Geneviève	7 297 052			7 297 052	52 673			52 673	3 040 003	-		2 411 968
Le Castel Saint Joseph (dont 500 ke reclassé des provisions réglementées)	3 033 935	28 085	- 49 229	3 012 791	114 113	49 229		148 935	490 797	490 797		-
Saint Joseph Louveciennes	5 231 089	230 694		5 461 783					1 743 139	454 619	230 694	1 519 214
Catherine Labourot (hors nouveau chantier)	37 218			37 218	26 585			3 951	6 682			-
Saint Vincent de Paul	154 703			154 703				7 735	30 941	30 941		-
Val de Bièvre	5 975 488			5 975 488					5 975 488			-
Sainte Croix	714 024	750 632		1 464 656	476 591			29 292	5 975 487	1 299 747		4 675 740
Saint Vincent & St Maurice	1 303 420			1 303 420	464 766			37 044				710 216
Portage Moselle	15 927			15 927					801 610			-
Bonnière	137 209			137 209	121 070			7 778	15 927			-
St Aldric		12 978		58 713					8 361			-
La Chesnaye	403 335	45 735		403 335	97 068		42 686	13 808	2 220			-
Bâtiment le sacré cœur	600 000			600 000				97 068	209 199			-
Maison St Hélène		151 984		151 984					600 000			-
Antoine Portail		1 726 447		1 726 447			22 491	91 414	38 079			-
Totaux	28 926 044	2 748 836	- 49 229	31 823 370	- 1 797 713	49 229	- 65 177	- 578 983	11 338 084	- 2 904 139	940 910	9 374 855

Note n° 13 CHARGES A PAYER

Détail des charges à payer	Montants 2013
1) Fournisseurs factures non parvenues	303 455
2) Personnel	118 456
3) Organismes sociaux	110 160
4) Taxes dues sur les rémunérations	13 374
5) Dettes concernant les congés payés (Brut)	2 036 551
6) charges sur dettes provisionnées sur congés payer	1 091 713
TOTAL	3 673 710

Note n° 14 PRODUITS A RECEVOIR

Détail des produits	Montants 2013
Divers	314 917
TOTAL	314 917

Note n° 15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges	Montants 2013
Divers	139 540
TOTAL	139 540

Note n° 16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits	Montants 2013
Divers	1 114
TOTAL	1 114



Association Monsieur Vincent

Note n°17 CHARGES ET PRODUITS A CARACTERE EXCEPTIONNEL

Détail des charges	Montants 2013
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	11 612
Régularisation de charges des années antérieures	92 727
Dotations aux amortissements et provisions - à caractère exceptionnel	
prov réglementée immobilisations	904 487
Dot réserves via produits financiers	422 943
TOTAL	1 431 777,10

Détail des produits	Montants 2013
Produits sur cessions éléments actifs cédés	9 250
Quote part subventions d'investissement	578 984
Produits sur exercices antérieurs	152 394
Reprise sur provision réglementées	
Sur renouvellement des immobilisations	1 313
Reprise sur crédits non reconductibles immobilisés	74 449
Divers	47 357
TOTAL	863 747

RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 568 030
------------------------------	------------------



Association Monsieur Vincent

Note n° 18 Effectif en E.T.P. (effectif en équivalent temps plein)

D'après heures payées par les établissements (base 1 820 h, données issues du bilan social 2013)

	etp 2013
Val de Marne	221,85
Résidence Sainte Anne d'Auray (Châtillon)	72,69
Résidence Sainte Geneviève (Nanterre)	45,90
Résidence Saint Joseph (Louveciennes)	61,96
Résidence Catherine Labouré (Paris)	63,82
Résidence Saint Vincent De Paul (Nogent-sur-Oise)	68,76
Moselle	112,83
Castel Saint Joseph	52,45
Maison de retraite de Bonnière	38,30
La Chesnaye	36,48
Maison St Georges	61,00
Ste Aldric	13,82
Maison Ste Hélène	32,15
Lille (St Joseph et Ste Claire)	13,17
Accueil de jour (Chatillon)	3,55
Accueil de jour du Castel Saint Joseph	1,56
SSIAD (Cachan)	9,72
SSIAD (Chatillon)	14,93
SSIAD (Louveciennes)	23,96
Les divers services de la résidence Louveciennes (CGL, Ems, Maia, etc)	5,76
Portage de repas (Gentilly)	0,81
Portage de repas (Moselle)	1,80
Direction générale	17,69
TOTAL	974,96

Note n°19 APPORTS - BAUX - MANDATS

Etablissement	Date d'effet	Type d'accord	Baux et observations
Maison de retraite SAINT JOSEPH - 3Bis rue des Tournelles - 94230 CACHAN	27-juin-95	Traité d'apport de tous les éléments corporels et incorporels et biens immobiliers sans contrepartie financière	Présence permanente au sein du Conseil d'Administration de l'Association MONSIEUR VINCENT de la COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITE (droit de veto sur les questions essentielles)
Résidence JEAN XXIII 6, Rue Albert Schweitzer - 94240 L'HAY LES ROSES	19-déc-96	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Bail à construction en date du 22/12/2010 pour 45 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 20 016 euros
Maison de Gérontologie du SACRE CŒUR - 2 Rue Charles Frérot 94 250 GENTILLY	19-déc-96	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément	Bail à construction en date du 22/12/2010 pour 40 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 39 422 euros
Maison de retraite SAINT JOSEPH 45 rue du Général Leclerc - 78430 LOUVECIENNES	19-déc-96	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (non précisés)	Bail à construction en date du 22/06/2010 pour 45 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 92 032 euros
SAINTE ANNE D'AURAY - 5 Rue de Fontenay - 92320 CHATILLON	04-nov-97	Traité d'apport de tous les éléments corporels et incorporels et biens immobiliers sans contrepartie financière	Présence permanente au sein du Conseil d'Administration de l'Association MONSIEUR VINCENT de la COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITE (droit de veto sur les questions essentielles)
Maison de retraite SAINTE GENEVIEVE - 60 Rue Henri Barbusse - 92000	04-nov-97	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente /	Bail à construction en date du 11/03/2010 pour 55 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 24 106 euros
Maison de retraite CATHERINE LABOURE - 77, Rue de Reuilly - 75012 PARIS	07-mai-99	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Convention de Bail de mise à disposition des biens immobiliers 24/09/2008 avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 4 875 euros
Site de CATHERINE LABOURE - 77, Rue de Reuilly - 75012 PARIS	14-nov-13		Bail à construction en date du 26/11/2012 pour 50 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer : 100 000 euros Avenant du bail à construction en date du 14/11/2013 avec la Compagnie des Filles de la Charité loyer AMV : 4 000 €,
Maison de retraite SAINT VINCENT DE PAUL - 2 rue de la Vallée - 60180 NOGENT SUR OISE	19-juin-02	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Bail à construction en date du 22/06/2010 pour 45 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 46 305 euros
Maison de retraite SAINT VINCENT DE PAUL - METZ	05-oct-06	Traité d'apport partiel ASVAPA D'une partie des éléments (cf: plan) à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Convention de Bail de mise à disposition des biens immobiliers (Document Durée 12 ans) 01/01/2003 - 31/12/2015 transfert ASVAPA/AMV - avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 26 738 euros
Maison de retraite SAINT MAURICE - METZ	05-oct-06	Traité d'apport partiel ASVAPA de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et	
Maison de retraite SAINTE CROIX BOUZONVILLE	05-oct-06	Traité d'apport partiel ASVAPA de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et	Bail à construction en date du 26/11/2012 pour 40 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2012 : 5 000 euros

Association Monsieur Vincent

Maison de retraite CASTEL ST JOSEPH - GUIMERVILLE	01/01/2011	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Bail à construction en date du 22/06/2010 pour 45 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 15 000 euros
Maison de retraite DE BONNIERES - LE MANS	01/01/2011	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Bail à construction en date du 22/06/2010 pour 45 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2011 : 24 590 euros
Maison Saint Georges de l'Isle - MAYENNE	03/11/2009	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Bail à construction en date du 22/12/2011 pour 12 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2012 : 69 2598 euros
Maison La Chesnaye	14/04/2010	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Bail à construction en date du 22/12/2011 pour 12 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2012 : 18 602 euros
Maison Saint Hélène	01/07/2011	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Bail à construction en date du 21/12/2012 pour 41 ans avec la Compagnie des Filles de la Charité. Loyer 2013 : 39 000 euros
Sainte Claire	21/12/2013	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Convention de Bail de mise à disposition des biens immobiliers avec la Compagnie des Filles de la Charité, durée 12 ans, loyer : 31 000 €
Résidence St Joseph de Phalempin	21/12/2013	Traité d'apport partiel de tous les éléments à l'exception de l'assiette foncière et des bâtiments nus sans aucun élément d'équipements (Gros-Œuvre / Charpente / Couverture / Voieries et VRD)	Convention de Bail de mise à disposition des biens immobiliers avec la Compagnie des Filles de la Charité, durée 12 ans, loyer : 15 000 €
résidence Saint Alric	28/01/2013	Traité d'apport partiel de l'ensemble des biens mobiliers avec l'association "Maison de retraite" Saint Aldirc.	Convention de Bail de mise à disposition des biens immobiliers avec l'Association Diocésaine du Mans, pour une durée de 3 années à compter du 1er janvier 2013, loyer : 42 000 €,
Saint Louis	01/09/2011	Mandat de gestion	
Les Cedres	01/09/2011	Mandat de gestion	apport au 01/01/2014
Accueil St François	26/01/2011	Mandat de gestion	apport au 01/01/2014